

# CAZAUX-PLAISANCE

Date de parution  
juillet 2007

Année 2007  
Numéro 11



## HALTE-Infos 07/2007

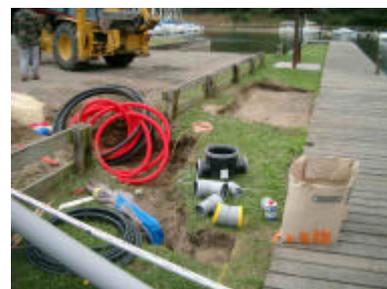
Dans ce numéro 11 :

- Début des travaux.  
- Navigation sur le lac. 1
- Rappel du règlement.  
Divers 2
- Travaux sur la Halte.
- Travaux 3

### DÉBUT DES TRAVAUX

Comme vous avez pu le constater les travaux sur la Halte Nautique ont commencé, la mise en place de la Station de récupération des eaux grises et noires.

Il y a eu quelques désagréments en semaine, route coupée par moitié pour le passage des tuyaux d'arrivée et d'écoulements.



### NAVIGATION SUR LE LAC PARTIE LANDAISE

Vous avez tous reçu la taxe de navigation dans la partie Landaise, par contre nous vous conseillons de vous mettre à jour de cette taxe, si toute fois vous pensez aller à Sanguinet, Maguide ou bien Ispe, vous devez avoir la vignette collée sur le bateau, pour entrer dans la partie Landaise du lac. Vous pouvez vous procurer cette vignette : soit au près le l' Office du Tourisme de Sanguinet ou la Mairie de Biscarrosse, (entre nous les personnes ayant un voilier vous allez à

Sanguinet, et les personnes possédant un bateau à moteur 4 temps entre 100 et 150 CV depuis le 1<sup>ER</sup> janvier 2005 vous allez à Biscarrosse, pour les autres vous avez le choix).

Cette vignette donne le droit de naviguer également sur les communes de Biscarrosse et Parentis sans supplément.

Deux possibilités :

a) - Par courrier il faut fournir la photocopie de l'acte de francisation ou le titre de navigation, un chèque libellé au nom du trésor public et une enveloppe timbrée, soit à l'Office de tourisme de Sanguinet ou bien à la Mairie de Biscarrosse.

B) - Ou vous déplacer à ces deux adresses.

#### **ADRESSES :**

Office du Tourisme de Sanguinet

1 place de la Mairie

40460 SANGUINET

Tél : 05 58 78 67 72

Fax : 05 58 78 67 26

E-mail : [officedutourisme@sanguinet.fr](mailto:officedutourisme@sanguinet.fr)

Site Internet : [www.sanguinet.com](http://www.sanguinet.com)

Mairie de Biscarrosse Service Navigation

149 avenue du 14 juillet – B.P. 40101

40601 BISCARROSSE CEDEX

Tél : 05 58 83 40 40 - Poste 344

Fax : 05 58 83 40 57

E-mail : [biscarrosse@ville-biscarrosse.fr](mailto:biscarrosse@ville-biscarrosse.fr)

Site Internet : [www.ville-biscarrosse.fr](http://www.ville-biscarrosse.fr)

**La Taxe de Navigation est exigible dès la mise à l'eau de l'embarcation.**

## **CHAMPIONNAT DE FRANCE « HANDICAP NATIONAL »**

**Du 18 au 20 mai 2007**

Durant ces trois jours de compétition nous n'avons pas eu beaucoup de vent, trois fenêtres météo ont pu permettre de valider cette compétition au plan national.

Quinze équipages de Cazaux ont couru ce championnat : 1 en classe A ; 10 en classe B & C ; 3 en R1 et 1 en R2 & L. 6 équipages sont adhérents à Cazaux-Plaisance.

Bravo et merci à ces personnes pour la représentation de notre association.

### **DIVERS**

Des chemisettes, Polos, T-Shirt & Casquettes et autres articles peuvent être commandés avec le logo de Cazaux-Plaisance auprès des délégués de traque. Plus il y aura de vêtements du même type, polos ou autres en commande, meilleure seront les prix.

A vous de choisir et de donner votre avis.

**Les personnes de l'association désirant écrire un ou plusieurs articles à paraître dans Halte-Infos, peuvent les envoyer à l'adresse de l'association, d'avance merci.**



## **RAPPEL DU RÈGLEMENT DE LA HALTE**

### **Article 10 :**

« **Les amarrages doivent être en bon état et de section suffisante** ». Beaucoup de bateaux ont cassés leurs amarres cet hiver, et nous avons dû les renforcer.

« **Chaque bateau doit être muni, de deux bords de défenses suffisantes destinées tant à sa protection qu'à celle des bateaux voisins. Toute avarie due à l'absence de ces défenses ou à leur insuffisance engage la responsabilité du propriétaire du bateau** » Il faut au minimum trois défenses par coté.

« **Les pneumatiques de véhicules ne sont pas autorisés pour la protection des bateaux** » Il y en a encore beaucoup sur la Halte ; il faut sauvegarder notre environnement, il ne faut pas oublier que nous sommes sur un site classé NATURA 2000, par avance merci à tous de les enlever.

## RAPPEL DES TRAVAUX SUR LA HALTE

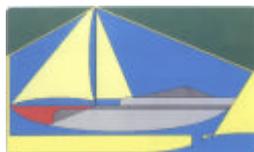
### **Rappel de tous les travaux demandés par l'Association à la Mairie et ayant été exécutés:**

- 1)- La signalisation des parkings afin de bénéficier de plus de places pendant les périodes d'affluence.
- 2)- La remise en état des lumières autour de la Halte, les 3/4 étaient cassées.
- 3)- Dragage du chenal, que nous avons critiqué pour la mauvaise exécution du travail, mais la facture était payée.
- 4)- Réfection de l'éclairage : L'installation des projecteurs pour un meilleur éclairage la nuit et aussi éviter en partie les vols.
- 5)- Changement du bois de la promenade côté traques : Réfection du bois par une qualité exotique " faveira grande" , remplacement des boulons d'ancrage par de l' INOX.
- 6)- Réfection de la route, goudronnage des parkings (coté gauche de la descente, une partie en face du CVCL coté Capitainerie et 1 place pour handicapés) le reste des parkings sont comme avant recouvert d'écorces de pin, par contre les bords de route sont renforcés par des bordures "Chanfrein" (la Régie doit prévoir un entretien de ces écorces plus souvent). Les travaux sont réalisés ,notre proposition de refaire l'anneau routier et les parkings en enrobé, soit environ 110 places au lieu de 80 n'a pas été retenue par la Régie qui encore une fois a lancée les appels d'offre avant la moindre discussions avec notre association.
- 7)- Réfection de la barrière côté traque F.
- 9)- Bornes récupération des eaux grises et noires.

### **Rappel de tous les travaux demandés par l'Association à la Mairie et non exécutés:**

- 1)- Circulation de l'eau dans la Halte.
- 2)- Aire de carénage.
- 3)- Réfection de la promenade chenal coté Halte.
- 4)- Revoir toutes les bornes électriques des traques (contact rouillés, fermetures cassées, prises ne fonctionnant pas).
- 5)- Installation de quatre caméras dont deux caméras de surveillance traques F et A.
- 6)- Portillon à chaque traque.

**Mieux, rejoignez-nous en adhérant à CAZAUX-PLAISANCE.  
Plus nous serons représentatifs, plus nous serons efficaces**



**CAZAUX-PLAISANCE**

Téléphone : 06 75 16 45 14

Messagerie :

contact.bureau@cazaux-plaisance.org

**Association Loi du 01/07/1901  
au service des usagers**

Rédaction : CAZAUX-PLAISANCE  
Photos : R. MALPIER

[www.cazaux-plaisance.org](http://www.cazaux-plaisance.org)

L'association propose d'œuvrer en concertation avec les autorités compétentes (en particulier municipales), d'autres associations pour :

- faire respecter le règlement intérieur de la Halte Nautique par les usagers et le public fréquentant le lac de Cazaux
- faire préciser et respecter les droits et les devoirs respectifs des usagers permanents ou occasionnels, du public, et de la commission extra municipale.
- de façon générale, défendre et faire respecter les droits et intérêts légitimes des usagers de la Halte Nautique, de ses installations, de son environnement ainsi, éventuellement que les droits et devoirs associés à l'exercice des activités nautiques communément pratiquées avec un navire de plaisance mouillant régulièrement dans la Halte.